



Lettre aux Curemontois



Le mot du Maire

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Repas des aînés
- Les réalisations 2020
- Les prévisions
- Problème débit communications
- La fibre
- Regroupement pédagogique scolaire
- Borne WIFI
- Nos commerçants
- Projets intercommunautaires
- Syndicat BELLOVIC
- Les associations
- Jadis
- Informations diverses
- Etat Civil
- Page spéciale TARIFS et numéros utiles

Chers Curemontoises et Curemontois,

Si les fêtes de fin d'année sont traditionnellement un moment familial et amical, 2020 s'est faite remarquable par sa particularité : cette pandémie n'a pas permis de nous retrouver sereinement et bon nombre de nos concitoyens se sont retrouvés seuls.

Devant le doute semé par cette crise de la COVID, 19 nous ne devons pas sombrer dans le pessimisme, mais au contraire, associer nos forces et notre solidarité, pour que nous retrouvions des moments heureux, amicaux et familiaux, dans la limite des règles de prudence et de sécurité.

Le dialogue et la solidarité qu'offrent plus aisément nos petites communes sont des attentions de chaque instant qu'il convient de préserver. Bon nombre d'entre vous, se soucient tout particulièrement des plus vulnérables et démunis, en leur apportant régulièrement un soutien moral. Un immense remerciement se doit d'être adressé à toutes celles et ceux, si nombreux, qui font preuve d'entraide et d'initiative dans cette période inédite.

Nous connaissons pour seuls inconvénients le port du masque, le respect des règles sanitaires lors des rassemblements collectifs et l'annulation des événements festifs. Je souhaite beaucoup de courage à toutes nos associations, privées d'activités. Qu'elles gardent toutes leurs motivations et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Mais, pour une partie d'entre nous, cela est plus délicat. Je pense aux soignants. Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur salaire. Nous n'oublions pas bien entendu, nos commerçants. Face à cette situation sanitaire, nous avons décidé de nous adapter et de réinventer le traditionnel repas du 3^{ème} âge en sollicitant nos commerces : un repas composé d'une entrée préparée par « Lou Pé dé Grill », d'un plat chaud

composé par le restaurant « La Barbacane » suivi d'un dessert effectué par la crêperie « O Champs d'L'heure », le tout accompagné d'une bière de « la brasserie corrézienne », sera offert aux personnes de plus de 65 ans et livré à domicile le **same-di 23 janvier 2021 entre 11 heures et 12 heures**. (Notre ligne conductrice est d'offrir le repas aux deux personnes en couple, même si une des deux n'a pas plus de 65 ans).

Malgré les conditions sanitaires actuelles, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. J'en profite pour saluer ici, le professionnalisme de l'institutrice et remercier le personnel municipal qui travaille au quotidien sur notre commune tout en s'adaptant aux nombreux changements.

J'adresse toute ma reconnaissance à tous ces bénévoles, qui, avec beaucoup de générosité, entretiennent les parkings, les chemins ruraux, ouvrent les églises, procèdent à quelques décorations de Noël etc., tout cela depuis de nombreuses années.

Merci à toute l'équipe municipale qui œuvre pour que Curemonte soit un lieu où il fait bon vivre, malgré la crise que nous traversons.

C'est dans cet esprit que votre commune s'efforce d'agir au quotidien, d'échanger sur vos préoccupations, de soutenir le tissu associatif local si fragile et pourtant irremplaçable pour sortir l'individu de l'isolement et l'ouvrir à son entourage.

C'est aussi dans le souci de l'intérêt général que notre commune s'engage pour 2021 dans des investissements qui seront axés principalement sur la restauration de notre cimetière et la voirie communale.

Je ne terminerai pas mon propos sans avoir une pensée pour celles ou ceux qui nous ont quittés cette année.

Il est fort probable que la cérémonie des vœux ne puisse se dérouler comme les autres années. Me faisant l'interprète de toute l'équipe municipale, je souhaite à toutes et tous, tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Je forme le vœu de l'espérance. Prenez soin de vous et de vos proches.

Avec mes sentiments dévoués

Nelly GERMANE



« Je ne crois ni en la fatalité ni en une histoire écrite d'avance. Si l'on est ouvert à l'autre, si l'on aime la vie, elle finit toujours par vous répondre et par se refléter en vous ». (Andrée Chedid)

Repas offerts aux aînés

REPAS DES AÎNÉS 2021

MAIRIE DE CUREMONTE

ENTREE

Terrine de poisson, pickles de légumes,
Mique Corrézienne
accompagnés d'un sirop
cuisinée par Lou Pe De Gril

PLAT

Joue de bœuf mijotée sauce au vin
cuisiné par La Barbacane

FROMAGE

Caillade au lait de vache
fabriqué à la ferme du Puy de l'Aiguille

DESSERT

Crêpes au froment
garniture pommes caramélisées
accompagnée d'une bière de la
Brasserie Corrézienne
cuisiné par ô Champs d'Heure

Les réalisations 2020

L'adressage pour 11 675.71 € subventionné à 80 % ,

La voirie communale pour 76 836.08 € subventionnée à 45 %,

Le cheminement piéton pour 19 999.16 €, subventionné à 40 %,

Le tout représentant une somme de travaux de: 108 210.95 € et un montant d'aides départementales et de l'état de: 43 263.00 €.



Ces trois opérations ont été réalisées par l'ancien conseil municipal.

Equipement mobilier et téléphonie

La mairie s'est dotée d'un bureau pour le Maire et d'un micro ordinateur pour la somme de 1 532 € HT subventionnés à hauteur de 30 %. L'autofinancement est donc de 1 379.49 € TTC. Une sono a été achetée pour la somme de 1 090.80 € TTC.

Les prévisions

L'installation du nouveau conseil s'est réalisée en juillet 2020. Nous avons orienté les prochaines réalisations sur deux axes prioritaires : la voirie et le cimetière.

Qu'avons-nous fait depuis juillet ? :

Le mois d'août étant un mois priorisé pour les congés annuels, nous avons commencé à rencontrer les Bureaux d'Etudes et Entreprises à partir de fin août pour :

- **l'évaluation des travaux de voirie** que nous allons commencer en 2021.
-
- **- la Route de St Genest** qui part de la Départementale et qui s'arrête en face de la maison de Stéphanie CHIMOT (25 432.00 € HT)
- **La route du Marché** qui part du chemin du Peyral jusque devant la maison de chez JUGAND. (12 320.00 € HT)
- **Le chemin du Peyral.** (2 666.00 € HT)
- Nous avons programmé la **rue des Cardaillac** (en bas du bourg). Des riverains vont effectuer quelques travaux. Cette rue estimée à un coût HT de 38 800.00 € ne se réalisera pas avant la fin de l'année 2021 ou le début de l'année 2022.

Ces montants HT sont des estimations et n'ont pas donné lieu à une procédure d'appel d'offres. Ils vous seront communiqués dès que nous aurons choisi l'entreprise.

Les prévisions (suite)

Le cimetière

Le sol et les murs du cimetière sont en mauvais état. Préalablement à leur restauration, il convient de récupérer 24 concessions en état d'abandon, dont la phase finale administrative s'achève début 2021. Nous avons contacté plusieurs entreprises spécialisées. Seulement deux ont répondu dont le coût le moins disant s'élève à la somme de : 34 010 €. HT.

Le coût total des murs et du sol s'élèverait lui à : 97 791 € HT., soit une opération totale avec la maîtrise d'œuvre de : 137 668 €.

Le département subventionnerait au taux de 25 %.

M. le Sous Préfet a rencontré les élus en novembre qui lui ont fait visiter Curemonte ainsi que son cimetière. L'état ne subventionnerait pas ce genre de réalisations, mais Monsieur le Sous Préfet doit étudier le problème.



Les prévisions (suite)

Nos bâtiments communaux

Un audit a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments de la commune :

- Mairie et gîte de l'étage
- Salle polyvalente, école, salle des aînés et logement du Marché
- Local technique de l'Agent communal.

Mairie et gîte de l'étage : La toiture du bâtiment est à refaire entièrement. Une réflexion sera à mener sur l'ensemble de ce bâtiment qui ne comporte pas d'isolation ni de double vitrages. La salle de réunions ou de mariages ne respecte pas les normes d'accessibilité, l'électricité et le chauffage sont à reprendre.



Salle polyvalente, école et salle des aînés : Ce bâtiment étant très humide, une intervention est nécessaire pour assainir le bâtiment dans son ensemble par des travaux de drainage. Un système d'aération a été posé dans la salle des aînés afin de palier au problème d'humidité. Une partie de la toiture est à refaire également.

Local technique communal : Il a été constaté l'absence de lavabo, douche et wc. Pour répondre à la réglementation ce bâtiment devra se doter de vestiaire et d'armoires de rangements. Pour la sécurité de l'agent, il conviendra de poser un garde-corps sur la mezzanine.

Le matériel technique : La commune est dotée d'un tracteur ancien, d'une épareuse, et autre matériel, notamment une camionnette qui commence à montrer des signes de défaillance.

L'épareuse achetée en 2019 a subi des réparations pour un montant total de: 2509 €. Ces travaux font suite à un matériel inadapté à nos besoins. Nous avons été contraints de faire appel à une entreprise privée pour procéder aux travaux de nettoyage des abords de nos routes communales. Une réflexion est menée sur l'organisation de travail de notre agent technique qui n'a pas assez d'heures et qui doit faire face à de nombreuses tâches, telles que la maintenance de l'assainissement.

Problème débit communications

Une enquête auprès de la population a bien démontré les problèmes de réseau que nous rencontrons avec nos téléphones portables sur l'ensemble de notre territoire. Cinq secteurs ont été identifiés:

⇒ Le bourg, La Marquisie, Laborie, secteur La Gouderie et St Genest

Une équipe composée des membres du Département, des opérateurs et de la Préfecture s'est réunie en Préfecture le 30/09/2020 et a validé le projet d'amélioration de couverture extérieure des réseaux sur Curemonte.

Un arrêté ministériel doit alors être pris. A la date de cet arrêté, les opérateurs ont deux ans pour être opérationnels.

Une réunion publique sera alors prévue.

La fibre

La fibre arrive en 2021. Pensez tout d'abord aux élagages des arbres bordant les voies communales. C'est l'entreprise Dorsal, dont le délégataire n'est autre qu'Axione, qui aura pour mission d'amener la fibre optique dans tous les foyers de Corrèze. Ils vont réaliser des travaux de génie civil, d'élagage, le remplacement des poteaux France Télécom et l'installation sur le réseau public des boîtiers permettant de recevoir la fibre. Les travaux se termineront fin mars et suivra un gel du réseau pendant trois mois qui permettra d'évaluer la fiabilité des connexions. La distribution de la fibre pourra commencer au mois de juillet 2021.

Il restera à la charge des particuliers de choisir son fournisseur internet (nous ne connaissons à ce jour aucun des fournisseurs qui se positionnera sur notre réseau), et les frais de raccordement au boîtier fibre.

Une réunion publique sera prévue.

Regroupement pédagogique scolaire

Nouvelle convention signée entre les communes de BRANCEILLES, CUREMONTE, LE PESCHER, LOSTANGES, MARCILLAC, SERILHAC, ST BAZILE DE MEYSSAC, ST JULIEN MAUMONT relative aux frais scolaires à répartir entre toutes les communes, et ce pour la période de 2020 à 2027.

Borne WIFI territoriale

La mairie de Curemonte est désormais équipée d'une borne « wifi gratuit ».

Elle se situe à la mairie et accessible pour tous.

Cet aménagement est réalisé avec l'aide de la région nouvelle-Aquitaine, du fond européen et de l'office de tourisme vallée de la Dordogne.

Nos commerçants



Il y a 20 ans, en l'an 2000, le commerce « LOU PE DE GRIL » ouvrait ses portes à l'entrée du village. Depuis ce jour, Francine et Maurice GUIONIE vous proposent des produits locaux avec notamment une production artisanale de confitures et de biscuits. Leurs spécialités restent le savoureux vin à base de pissenlits. Toujours souriants et accueillants, Francine et Maurice vont se retirer pour une retraite méritée fin décembre. Par chance pour notre village, leur commerce va être repris par leur fils François accompagné de Marie.

En 1994, la ferme auberge de la Grotte vous accueillait dans un cadre typique et chaleureux où Jean-Claude et Fernande RAYNAL concoctaient de délicieux plats traditionnels tels que potage maison, pommes de terres revenues dans de la graisse de canard, magret, flognarde et bien d'autres produits de notre terroir. Depuis juillet 2020, leur fils Vincent accompagné de Marine, vous proposent de succulentes crêpes au blé noir et au froment, et ce toujours avec des produits locaux et de qualité Ô CHAMP D'HEURE.



Projets intercommunautaires

En matière économique- touristique

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A BEAULIEU SUR DORDOGNE :

Cette nouvelle maison de santé de 402 m² va permettre d'améliorer l'offre médicale sur le territoire. Deux nouveaux médecins devraient intégrer cet espace.

100% FIBRE :

La Communauté de Communes finance à hauteur de 2,27 M€ le déploiement de la fibre. Une carte est disponible sur le site www.midicorrezien.com pour savoir à partir de quand votre commune sera raccordable.

De nombreux démarchages abusifs sont constatés vis-à-vis des offres internet or le Département de la Corrèze adresse une communication officielle aux entreprises et aux habitants lorsque la fibre est disponible dans une commune. Aussi, soyez très vigilants.

AIDES ECONOMIQUES COVID-19

La crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 a provoqué l'arrêt des activités de commerce et de services touchées par une obligation administrative de fermeture. Aussi la communauté de communes Midi Corrèzien a décidé de s'impliquer dans le maintien des activités économiques de son territoire par une participation financière au fonds de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations de Nouvelle-Aquitaine. Elle a ainsi abondé de 26 156,00 € ce fonds mis en place et géré par la plateforme Initiative Nouvelle Aquitaine.

Parallèlement, elle a accepté de prendre en compte les périodes de fermeture administrative des trois équipements touristiques gérés en délégation de service public (deux villages de vacances et le camping) en réduisant les redevances dues par les gestionnaires. Cela représente une perte de recettes d'environ 92 000 €.

CAMPING DE COLLONGES-LA-ROUGE.

La communauté de communes est propriétaire du camping de Collonges-la-Rouge situé à La Valane. Depuis le 15 janvier 2020, le camping est géré en délégation de service public par la société Aquadis -Loisirs qui va en assurer la gestion durant les 20 prochaines années tout en investissant près de 1,4 M€ .

La piscine la Valane n'est pas intégrée dans cette gestion et reste gérée en régie par la communauté de communes.

TENNIS COUVERT A LA VALANE

En 2020, des travaux de réfection de la surface de jeux ont été réalisés sur le court existant. Les cours de l'école de tennis et la pratique des compétitions officielles vont pouvoir reprendre dans la sécurité des utilisateurs.

Projets intercommunautaires

En matière d'aménagement de l'espace

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL Midi Corrézien (PLUI) ne prend pas de retard ; sa phase d'analyse se poursuit avec le bureau d'études Dejante VRD et Construction ainsi que la communication auprès des élus et des habitants du territoire tant ce projet est essentiel pour le développement futur du territoire.

En 2020, un concours de dessins auprès des élèves du Midi Corrézien (maternelle, primaire, collège) a été imaginé sur le thème « **Dessine ta Commune dans 10 ans** ». Il se déroule du 16 novembre au 31 Janvier 2021. En 2021, une exposition itinérante dans chacune des communes présentera les œuvres des jeunes écoliers et des travaux jusqu'ici menés par les acteurs du territoire

TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes Midi Corrézien exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies communales reconnues d'intérêt communautaire. 4 routes de CUREMONTE ont été confiées à la Communauté de Communes. celle de **Teillet** (RD15 à RD 153), celle de **La Gouderie** (RD106 à VC 12), celle de **Peyre** (RD106 à VC n°4) et celle qui part de **La Gouderie en montant au Peuch**. **En 2020, la route de la côte de Teillet a été réalisée à Curemonte.**

La communauté de communes assure également le débroussaillage des voies reconnues d'intérêt communautaire ainsi que celui de certaines voies communales des communes non équipées. Pour cela, la communauté de communes a renouvelé son matériel et acheté un tracteur et une faucheuse débroussailleuse plus modernes et plus confortables.

Enfance jeunesse

CENTRES DE LOISIRS

En 2020, la communauté de communes propose aux familles 4 sites d'accueil : Tudeils- Beynat-Meyssac-Aubazine. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet (inscriptions, tarifs...).

Pour 2021, une nouvelle organisation sur le fonctionnement des sites est en cours et des travaux sont prévus sur le site de Meyssac avec l'installation d'une pergola.

Retrouvez toute les informations et actualités sur notre site www.midicorrezien.com.

CRECHES

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes doit cependant assurer les dépenses de grosses réparations des bâtiments.



Le Syndicat mixte

Le Syndicat Mixte BELLOVIC est un établissement public créé au 1er janvier 2017, issu de la fusion de trois syndicats. Il regroupe **38 communes** dont une représentée par sa Communauté d'Agglomération.

Le Syndicat assure les compétences suivantes :

- L'eau potable pour **38 communes** ;
- L'assainissement collectif pour **14 communes** ;
- La voirie rurale pour **13 communes** ;
- La voirie communale non communautaire pour **13 communes** (depuis le 1er janvier 2020).

www.bellovic.fr

La commune de Curemonte adhère à ce Syndicat pour l'eau potable uniquement. La facture d'eau comprend une Part syndicale et une part du concessionnaire SAUR;

Les tarifs de l'eau – Part du Syndicat 2021

Les tarifs votés en 2020 pour l'année 2021 sont les suivants :

- Une part fixe concernant l'abonnement à **44,67€ HT / an**
- Une part variable concernant la consommation à **1,3838€ HT / m3 consommé**

Le Syndicat réalise les investissements sur le réseau d'eau potable et s'assure de la bonne exécution de l'exploitation du service

Le Syndicat est propriétaire du réseau et des ouvrages sur les 38 communes adhérentes au Syndicat. En tant que maître d'ouvrage, il décide et réalise, par la passation de marchés publics, les investissements lui permettant de garantir une distribution d'eau potable optimale du captage en rivière Dordogne au compteur de l'abonné. Le Syndicat s'assure également de la bonne exécution des marchés publics et du contrat de concession pour l'exploitation du service. Afin de financer les investissements réalisés sur le réseau, le Syndicat Mixte BELLOVIC vote chaque année ses tarifs de l'eau potable.

L'exploitation du service d'eau potable est assurée par la SAUR

La SAUR exploite le service de l'eau potable par le biais d'un contrat de concession avec le Syndicat Mixte BELLOVIC jusqu'au **31 décembre 2030**.

L'exploitation comprend :

- ▣ La production d'eau par pompage en rivière Dordogne ;
- ▣ La protection et la sécurisation de la ressource ;
- ▣ Le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine ;
- ▣ Le transport, le stockage et la distribution.

Tarifs de l'eau – Part du concessionnaire 2021 :

- Part fixe concernant l'abonnement à **83.73€ HT/an**
- Part variable concernant la consommation : à **0.7912€ HT/m3 consommé**

A la part syndicale et celle de la SAUR s'ajoutent les redevances et taxes de l'Agence de l'Eau et de l'Etat (TVA 5.5%).

Pour une consommation de 120 m3, le prix du m3 pour 2021 est de : 3.85 € TTC au total

La SAUR assure le contrôle de la qualité de l'eau potable, la recherche et la réparation de fuites, l'entretien des installations, le branchement des compteurs, le relevé des compteurs, la facturation, le recouvrement des impayés, le renouvellement des équipements électromécaniques, etc.

La SAUR rend compte régulièrement de la bonne exécution du service au Syndicat qui assure le contrôle des obligations prescrites au concessionnaire dans le contrat de concession.

Les communes alimentées par BELLOVIC n'ont pas eu de restrictions d'eau au cours de l'été 2020.

Les associations

Nous avons proposé aux associations d'insérer une rubrique de leurs activités dans ce bulletin municipal. 4 d'entre elles se sont exprimées :



REPRISE DES COURS HAUTE-FORME

La réouverture des salles de sports est prévue à partir du **20 janvier 2021** (si la situation sanitaire le permet), nous pouvons donc escompter une reprise de nos activités prochainement.



Bon à savoir :

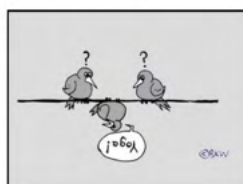
En ces temps de pandémie et lors du déconfinement progressif qui sera long, pratiquer une activité sportive régulière correspond aux recommandations de l'OMS.

La pratique d'une activité physique est connue comme thérapie non médicamenteuse afin de booster les défenses immunitaires.

Quelques causes d'une baisse de défenses immunitaires :

- *Le déconditionnement physique*
- *Un mauvais moral, un état dépressif*
- *Le confinement et l'isolement*
- *Le stress qui limite la capacité de nos lymphocytes T à se multiplier et donc à lutter contre la charge virale*

Le sport est un formidable allié pour le bien-être général, ce n'est pas toujours facile, mais ça en vaut la peine...



Les associations



L'Association « Les Clefs de Curemonte »...

132 Impasse la Cabrolle – 19500 CUREMONTE

Tél : 05.55.84.05.27 & 06.11.86.06.37

clefs-de-curemonte@orange.fr

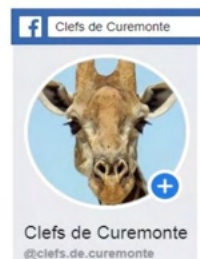
c'est aussi ...
un site internet :
www.clefs-de-curemonte.com



facebook.com/clefs.de.curemonte



une page et un
groupe facebook ...



Clefs de Curemonte
[@clefs.de.curemonte](https://www.facebook.com/clefs.de.curemonte)



Une association de randonnées pédestres

Corrèze – Lot – Dordogne ...

à la découverte des territoires et des hommes qui y vivent ...



★ L'entretien de chemins ruraux de Curemonte

Ainsi que l'édition de flyers concernant 4 itinéraires de randos et balades curemontoises.

★ L'entretien ainsi que la mise à disposition du public du « TERRAIN DE LA REYNE », propriété de l'association - aire ombragée de pique-nique faisant face au parking-visiteurs.

★ L'entretien et le balisage de la « BOUCLE VERTE » itinéraire rando pédestre et VTT une boucle de 30 km Curemonte / Collonges enrichie de 3 variantes de 8, 13 et 16 km.
La création de cet itinéraire par l'association les Clefs de Curemonte a reçu le 1^{er} prix décerné par la Communauté de Communes des Villages du Midi-Corrézien et le Conseil Général de la Corrèze dans le cadre de l'appel à projets innovants 2011.



Un staff de 6 membres

Daniel Caminade, président & **Cathy Perrier**, vice-présidente

Sylvie Féré, secrétaire & **Marlène Miquel**, secrétaire-adjointe

Jean-Luc Vigne, trésorier & **Arlette Drelon**, trésorière-adjointe

... et environ **120 adhérents** chaque année

Adhésion annuelle

⇒ 15 € individuellement

⇒ 25 € couple

⇒ 35 € et + si bienfaiteur

Mais ... il est également possible de randonner sans être adhérent, ce qui permet de « tester » nos activités avant d'adhérer ... ou pas !



Les associations



LOUS AMOUROUX
DEL MONTANTY

CUREMONTE



L'association des aînés « LOUS AMOUROUX DEL MONTANTY » a eu 50 ans cette année... nous aurions pu fêter cet anniversaire si la COVID-19 n'en avait décidé autrement... C'est donc confinées que sont nées quelques idées à mettre en œuvre prochainement pour des animations:

Atelier cuisine traditionnelle, atelier patois ou occitan, atelier tricot et crochet, proposition d'aide administrative, rédaction de courriers et bien sûr belote et bavardages.

Autre nouveauté, ces animations sont ouvertes à tous, dans un esprit intergénérationnel de mémoire, transmission et solidarité.

Durant le confinement qui s'impose encore à nous, nous vous proposons de participer à l'élaboration d'un livret de cuisine et tradition culinaire. Nous sommes dans une région où le plaisir de la cuisine traditionnelle est encore bien vivant et nous avons l'énorme chance de pouvoir trouver localement de bons produits qui défendent la notion de terroir. Ainsi le club se propose de collecter des recettes familiales traditionnelles afin de constituer un petit ouvrage de recettes locales, sans prétention autre que celle de ravir nos papilles ! Si ce projet remporte le succès escompté, les recettes seraient ainsi collectées et réunies sous forme d'un livret qui pourrait être vendu au profit d'une animation locale destinée à tous. N'hésitez pas à participer à ce projet en contactant ou en transmettant vos recettes à **Sylvie Calès** 06/28/30/85/76 ou sylviecales@orange.fr.

La fédération départementale « Générations Mouvement » a également lancé comme une bouteille à la mer, l'idée de recueillir anecdotes, parcours de vie, vécu des séniors et elle fait son chemin. Peut-être les aînés ont-ils plus ou moins ancré le sentiment que leur vécu est du passé et qu'il n'intéresse pas les nouvelles générations. Toutefois, il est encore possible de causer...et se souvenir. D'ores et déjà des Corrèziens et même certains Curemontois (oises) se sont prêtés à l'évocation du passé local et humain. L'objectif de la fédération est de publier un livre avec le recueil de ces témoignages.

Inscrivez-vous dans cette démarche auprès de **Jean-Claude Cluzan** 07/89/57/66/42 ou Jc.cluzan@orange.fr.

Siège social : Mairie 19500 Curemonte
Téléphone : 0628308576

Les associations

Les Amis de Curemonte.

L'association des Amis de Curemonte a été fondée par Jean LALÉ en août 1969. Elle a donc plus d'un demi-siècle d'existence et d'action au service exclusif du village de Curemonte pour la sauvegarde de son patrimoine public, sa promotion et son animation culturelle. Elle est présidée depuis 2005 par Jean BOUYSSOU, successeur de Jean LALÉ

Depuis l'origine elle soutient les projets de sauvegarde, restauration et mise en valeur du patrimoine public du village classé depuis plus de trente ans parmi les « Plus beaux Villages de France ». Elle apporte aussi un soutien financier directement et avec des partenaires qu'elle mobilise afin de pouvoir prendre en charge l'intégralité de la part de financement non couverte par les subventions. Ainsi les opérations de restauration des édifices du patrimoine public réalisées depuis l'origine n'ont rien coûté au budget communal hormis le travail administratif.

Cela a permis la restauration de la halle dès les années 1970, celle des trois églises et d'éléments plus modestes telles les trois fontaines, la cabane de vigne dite « La tourelle » ou la construction de la table d'orientation. C'est aussi la réalisation en 20 ans de plus de 60 000 dépliantes distribués gratuitement, la production d'un film promotionnel diffusé en DVD à plus de 600 exemplaires et la publication de plusieurs ouvrages vendus pour financer les différentes actions.

Les Amis de Curemonte proposent chaque année différentes animations, un mini-festival de jazz au printemps depuis 2006 et des concerts de différentes musiques pendant l'été, des conférences, des expositions artistiques à l'église de La Combe. Ils organisent aussi depuis 2009 un colloque historique et proposent des visites guidées.

La restauration de l'église Saint-Hilaire de La Combe a été couronnée en 2019 par l'obtention du premier prix des Rubans du Patrimoine pour la Région Nouvelle Aquitaine.

Bien entendu, 2020 restera une année singulière à cause de la situation sanitaire COVID-19. Seules ont pu être organisées trois expositions artistiques à l'église de La Combe, l'accueil des visiteurs lors des Journées Européennes du Patrimoine et quelques visites guidées.

La fin de la crise sanitaire tant attendue devrait permettre de reprendre en 2021 le cours normal de l'activité de l'association. Si tout va bien, premier rendez-vous au printemps avec le 16^{ème} mini festival de jazz et une très belle affiche que nous vous révélerons en début d'année.

Site : <http://www.curemonte.org>

Boutique en ligne : <https://boutique.curemonte.org>

Facebook : Les-Amis De-curemonte

Instagram : amis_de_curemonte



Jadis

Voici une délibération prise par les membres du conseil municipal de la Commune de CUREMONTE en date du **15 février 1835** désireux de déplacer le cimetière placé dans Curemonte (terrain en face de la halle, Maison de Jacques PERNO aujourd'hui)

Du même jour quinze février mil huit cent trente cinq, le conseil Municipal de la commune de Curemonte, considérant que le Chef-lieu de Curemonte se trouve grandement à l'étroit au fait De places publiques, qu'à peine il peut contenir les bestiaux qu'on Y amène les jours de foire et fournir la place des bancs nécessaires Aux marchands qui s'y rendront pour étaler leurs marchandises, Considérant qu'il y a un marché assez fréquenté les lundis de Chaque semaine, considérant que le cimetière est attenant à La place au marché, et plusieurs délibérations des anciens Conseils municipaux qui demandent le changement du dit Cimetière qui se trouve concentré dans Curemonte et a Une position inconvenante d'après la loi, sous les rapports De la salubrité, le conseil municipal est unanimement D'avis que le changement du dit cimetière ait lieu, qu'à Cet effet, il soit nommé un commissaire pour désigner le Lieu qui lui convient et que le cimetière existant soit Erigé en place publique. Le conseil municipal voyant Que ce changement est de toute nécessité, mais que la Commune manque entièrement de ressources, prie L'autorité de vouloir bien, en autorisant la présente Délibération, lui accorder la somme de mille francs Minimum de la dépense nécessaire pour cet objet, ce Qui serait le premier bienfait de l'autorité envers La commune, quant à des secours pécuniaires.

Fait lui et signé au conseil municipal, session de Février, les jour, mois et an que dessus.

Informations diverses

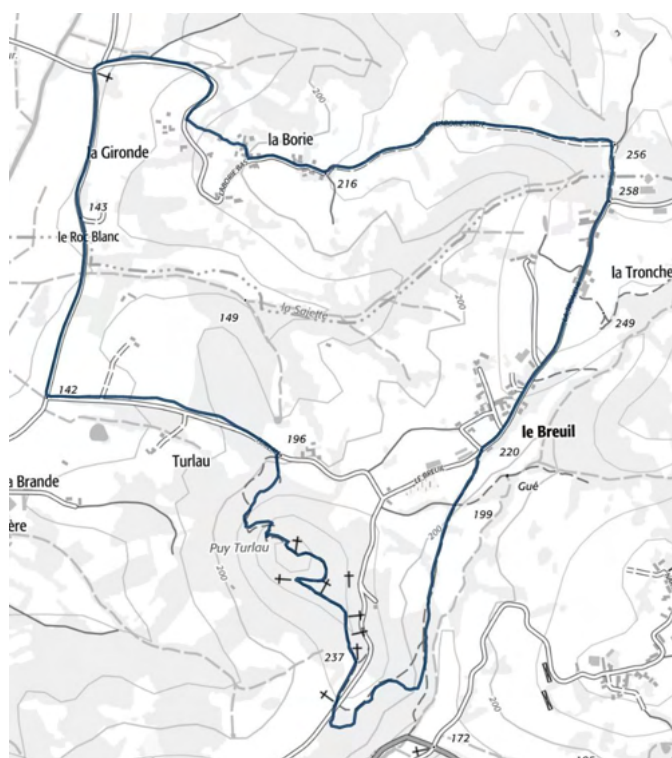
Cérémonies funéraires civiles

Dans sa séance du 30/11/2020, face à la demande croissante d'organisation de cérémonies funéraires civiles permettant d'assurer un moment de recueillement auprès du défunt, en l'absence de cérémonie religieuse, le Conseil Municipal a décidé de porter la redevance d'occupation de la salle polyvalente à **50 €/jour** .

Chemins de randonnées

Le conseil municipal a accepté l'intégration de deux chemins ruraux dans le Plan Départemental de Promenades et de Randonnée (PDIPR) :

- de La Gironde à La Borie
- De La Borie à La Tronche



Recettes du parking de LESTURGIE

L'activité touristique a été dense au cours des mois de juillet et août où nous avons vu déferler de nombreux visiteurs dans nos rues. Effet COVID ? Certainement, car beaucoup de touristes sont restés sur notre territoire. Cet afflux a contribué au fait que nous ayons cette année une recette d'encaissement du parking que nous n'avons pas encore atteinte, à savoir : 20 066 €, alors que l'an passé, nous avons récolté 17 000 €. Ces recettes sont brutes et ces montants ne font pas apparaître les quelques frais de fonctionnement que nous avons pour ce parking.

Informations diverses en image



Le 27 août 2020
à la salle polyvalente
information gratuite sur
l'utilisation d'un défibrillateur
semi-automatique

Entretien du cimetière
Christophe Sembille
agent communal
avec des conseillers
municipaux



Préparation des sapins
et des décorations de Noël
par l'équipe municipale

Etat-Civil

Bienvenue aux nouveaux résidents et propriétaires:

M. GIRAUD François
M. et Mme BOUSSICAULT Didier et Anne Marie
M. BENSOAM Antony et **M. PAVIN** Thomas
M. FREYSSINEL Mathieu et **LENNE** Flavie
M. et Mme BAILLY Antoine
M. SIREYX Aurélien et **Mme VARO** Mélanie
Mme BITOUN Colette
M. et Mme FABREGUETTE Luc et Christine
M. et Mme ESTRUC
MM DUNKERLEY

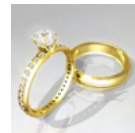
PAS DE NAISSANCE CETTE ANNÉE



Ils se sont dit «OUI» en notre mairie:

Marie CLAEYSSENS et Clément CHAVANAT le 31 décembre 2020

Accompagnés de toutes nos félicitations et
Meilleurs vœux de bonheur !



Ils nous ont quittés.

VAURETTE Odile
DUMAS Laurent
RICHET Antoinette
POTET Bernard
ANCIAUX Marcelle
NOUAL Marcelle

Tarifs



Assainissement :

- Abonnement annuel : **175.20 € HT** par branchement.
2.19 € HT par m3.

Concession cimetière :

- Concession 1 place de 3.50 m2 : **110 €**
- Concession 2 places de 6.50 m2 : **200 €**
- Case au columbarium pour 30 ans : **350 €**
- Case au columbarium pour 50 ans : **600 €**

Gîte de la Mairie

Les tarifs 2020 de location du gîte communal ont été fixés par délibération en date du 24 juin 2019 :

- Basse saison : 180 €**,
- Moyenne saison et vacances scolaires** (du 04/04 au 26/06 et du 05/09 au 25/09 et du 24/10 au 06/11 : **225€**,
- Haute saison : 360 €** ,
(du 27/06 au 10/07 et du 22/08 au 04/09)
- Très haute saison**
(du 11/07 au 21/08) : **370€**,
- Week-end : 90 €** pour 2 nuits,
120 € pour 3 nuits.
- Ménage : 30 €**,
- Forfait chauffage : 6 €** par jour d'octobre à fin avril N+1.
- Caution : 155 €**,

Salle Polyvalente « Faubourg du Marché »

- Pour les habitants de Curemonte (résidence principale ou secondaire)
- **100 €** par jour pour une journée avec repas
- **60 €** par jour pour une demi-journée de location sans repas
- Pour les personnes ne résidant pas sur la commune :
- **200 €** par jour pour une journée avec repas
- **100 €** par jour pour une demi-journée de location sans repas

Réservation à faire au moins quinze jours à l'avance auprès de la mairie.

Fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

NUMEROS UTILES

Gendarmerie 19500 MEYSSAC :

05 55 25 40 03 **URGENCES** le 17

Pompiers 19500 MEYSSAC :

05 55 25 40 03 **URGENCES** le 18

SAMU : URGENCES le 15

HOPITAL DE BRIVE :05 55 92 60 00

Médecins 19500 MEYSSAC :

Cabinet Médical

BARTHOUMEROU / NELKEN

PEYRE / FRUNTEANU

05 55 25 42 25

Mey Soins Meyssac : 05 55 84 07 56

Assistante Sociale : 05 55 93 78 84

Dentistes MEYSSAC : 05 55 25 40 43

Infirmières libérales : 05 55 84 36 20

Infirmières M.S.A. : 05 55 25 40 32

Kinésithérapeutes MEYSSAC

Daniel LAGRILLERE : 05 55 25 32 62

Bruno LECLERCQ : 05 55 84 27 87

Pharmacies MEYSSAC:

J. MASSON : 05 55 25 30 68

PUYJALON : MAFFIOLETTI 05 55 25 40 66

Taxis ambulances

Lagarde Patrick MEYSSAC :

05 55 25 30 30

Meyssac Assistance : 05 55 25 40 80

Vayrac AURIEL : 05 65 32 40 32

SNCF BRIVE : 05 55 18 42 00 ou 36 35

AEROPORT BRIVE vallée de la

Dordogne : 05 55 22 40 00

AEROPORT LIMOGES :

05 55 43 30 35

Service Autocars :

05 55 86 07 07



NOUVEAUX HORAIRES PERMANENCES :

MAIRIE:

05 55 25 34 76

mairieuremonte@wanadoo.fr

Lundis de 15h30 à 18h30

Mercredis 9h à 12h

POINT « POSTE » :

05 55 84 04 79

HIVER :

Du 01/10 au 31/05

mercredis

De 14h à 17h

Vendredis de 9h à 12h et

14h à 17 h

ÉTÉ :

Du 01/06 au 30/09

mercredis-jeudis

De 14h à 18h

Vendredis de 8h30 à

12h30 et 14h à 18h

CUREMONTE RECENSEMENT POPULATION

au 1er Janvier 2021

Population municipale :
208 habitants

Population comptée à part :

9
Population totale :

217

